

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Chute-Saint-Philippe

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Éric Paiement, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection, du 19 septembre au 3 octobre 2025, aux jours et aux heures suivants :

19 septembre de 8 h à 10 h et de 14 h à 16 h

22 au 25 septembre de 13 h à 16 h

26 septembre de 8 h à 10 h et de 14 h à 16 h

29 septembre au 2 octobre de 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

La prise de rendez-vous est fortement suggérée.

2. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre à votre président d'élection **de voter à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

3. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Brigitte Bélanger.
5. La secrétaire d'élection a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Président d'élection

Adresse : 560 chemin des Voyageurs

Téléphone : 819 585-3397 poste 222

Secrétaire d'élection

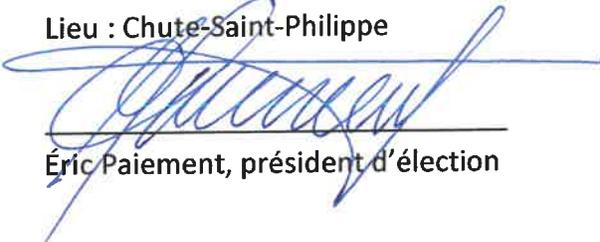
Adresse : 560 chemin des Voyageurs

Téléphone : 819 585-3397 poste 221

Signature

Lieu : Chute-Saint-Philippe

Date : 9 septembre 2025



Eric Paiement, président d'élection